



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil d'Administration de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC) s'est réuni en session ordinaire le lundi 17 avril 2023 à l'immeuble siège de la société sis au 1450, Boulevard de la Liberté, Akwa-Douala (République du Cameroun), sous la présidence de Monsieur **Henri-Claude OYIMA**, son Président statutaire.

Au cours de cette session, le Conseil d'Administration a décidé :

- d'arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- d'examiner les activités de la société au 31 mars 2023 ;
- de procéder au recrutement d'un Directeur Financier et d'un Directeur de Développement ;
- de convoquer les actionnaires en Assemblée Générale Mixte le vendredi 23 juin 2023, à l'effet de délibérer sur les points suivants :

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire :

1. Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022 et nomination d'un nouvel Administrateur.

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

1. Approbation de l'opération d'augmentation du capital social de FCFA 2 030 100 000.

Le Conseil d'Administration s'est fortement mobilisé sur l'opération de création du Dépositaire Central Unique.

Le Président du Conseil d'Administration,



Henri-Claude OYIMA